

Le 23 janvier 2018

Chiffres et statistiques

Les assurés Agirc-Arrco en 2014

La quatrième édition des « Cahiers études et statistiques » de l'Agirc-Arrco dresse le portrait des assurés des régimes de retraite complémentaire du secteur privé. Principal enseignement : en 2014, près de 96 % des personnes nées en France et âgées de 24 à 59 ans ont un jour cotisé auprès de l'Arrco.

Fin 2014, l'Arrco recense 40,5 millions d'assurés : il s'agit des individus ayant cotisé au moins une fois dans leur carrière à l'Arrco, n'ayant pas liquidé leurs droits à retraite complémentaire et n'étant pas décédés. Ainsi, sur l'ensemble des personnes nées en France entre 1955 et 1990, 95,6 % font partie des assurés Arrco.

Parmi les 40,5 millions d'affiliés à l'Arrco, plus de 23 millions ont obtenu des points dans le régime en 2014 au titre d'un emploi, d'une période de chômage, ou encore au titre de la maternité ou de la maladie.... Ces assurés, cadres ou non-cadres, ont acquis en moyenne leur premier point Arrco à 20 ans. L'âge de première acquisition de points à l'Agirc, pour les 4,4 millions d'assurés cadres en 2014, est, quant à lui, plus élevé et s'établit à 31 ans, soit 11 ans plus tard. En effet, seuls 6,4 % des assurés de l'Agirc ont commencé leur carrière professionnelle comme cadre.

Parallèlement à ces assurés dont le compte de points a été alimenté en 2014, 17,3 millions de personnes ont également obtenu des droits Arrco au cours de leur carrière mais avant l'année 2014. Leur compte reste actif tant qu'ils n'ont pas fait valoir leur droit à retraite. Ces assurés « absents » ont quitté l'Arrco à l'âge de 31,6 ans, après 5,7 ans de cotisation en moyenne. Il s'agit essentiellement de personnes ayant changé de régime de retraite ou devenues inactives sans toutefois être retraitées, de chômeurs en fin de droits ou encore de personnes ne travaillant plus en France.

Pour accéder à l'intégralité de l'étude, cliquez [ici](#).

L'Agirc et l'Arrco sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé. Ils reposent sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations.

Publication trimestrielle disponible exclusivement en ligne, « Les cahiers, études et statistiques » sont destinés aux chercheurs, statisticiens ou journalistes spécialisés dans la protection sociale.